

PRESENTATION DE L'ÉTUDE

Suite à des problèmes d'odeurs au niveau de la rue de la Nouvelle Cité Saint à Abbeville, les services de la mairie ont sollicité notre association afin de réaliser des investigations. C'est dans ce cadre et en collaboration avec la ville d'Abbeville que nous avons effectué une campagne de mesure de la qualité de l'air entre le 2 décembre 2009 et le 21 janvier 2010 dans ce secteur.

Au cours de cette période, nous avons relevé les concentrations en oxydes d'azote, dioxyde de soufre, poussières (PM10), monoxyde de carbone et composés organiques volatils (BTEXS) ainsi que les paramètres météorologiques. Des prélèvements d'odeurs ont également été réalisés.

LOCALISATION DU SITE DE MESURE

A la demande de la mairie, le camion laboratoire a été installé au niveau du n°35 de la rue de la Nouvelle Cité Saint. La carte ci-dessous présente l'emplacement du camion laboratoire sur la commune d'Abbeville.

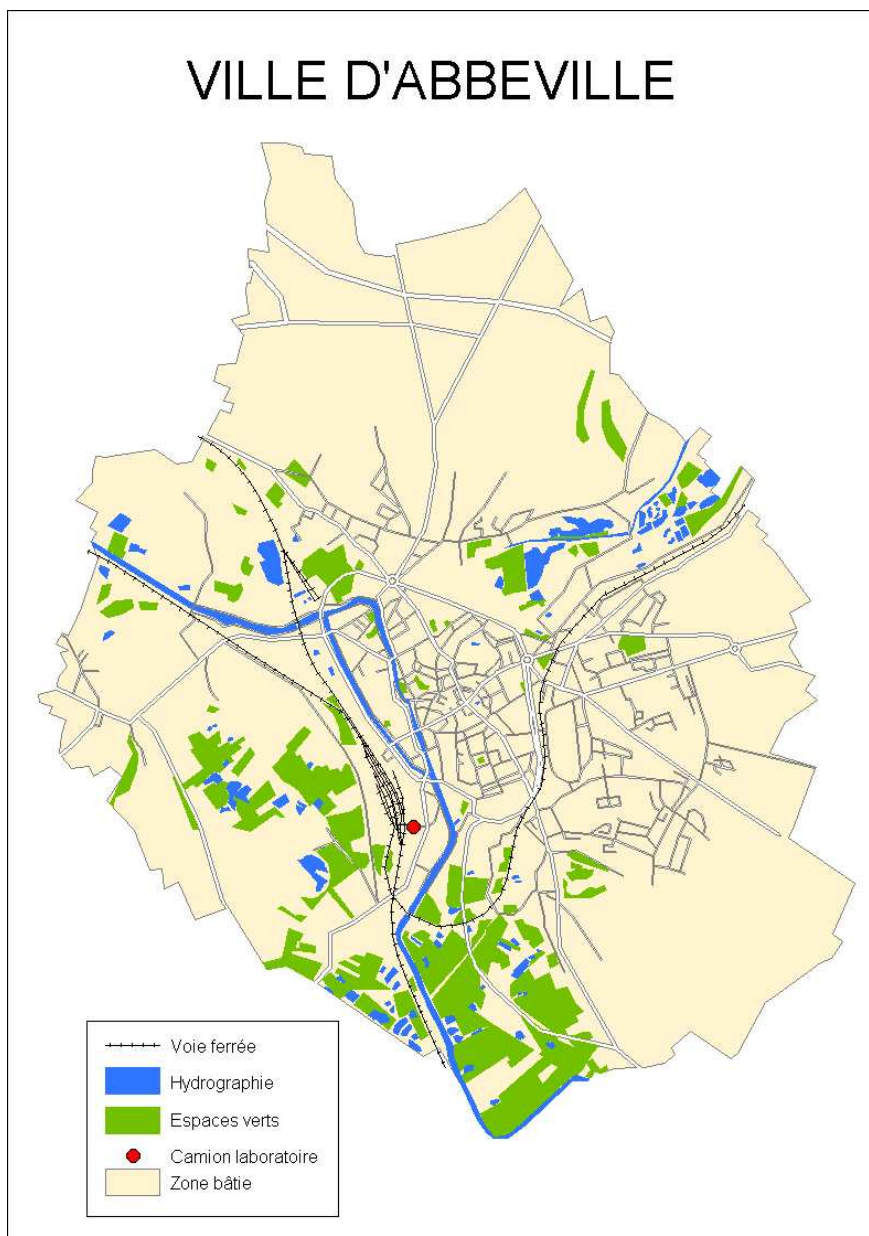


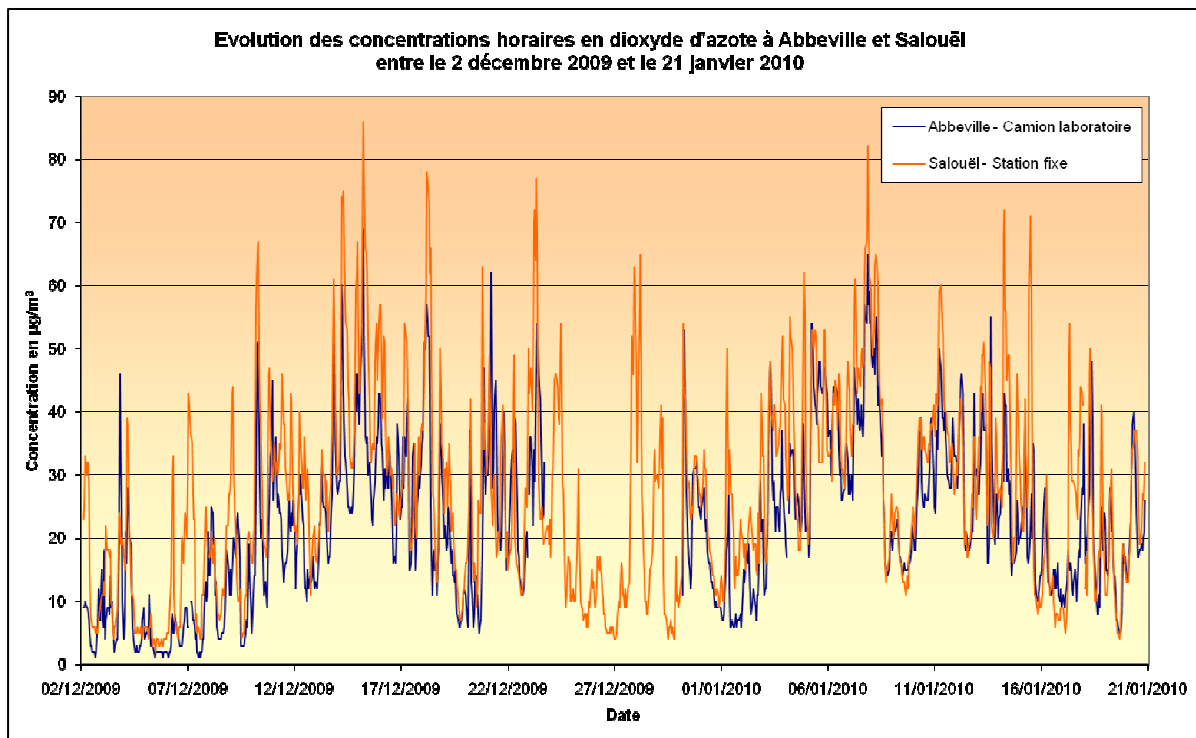


Image aérienne issu de Google Earth

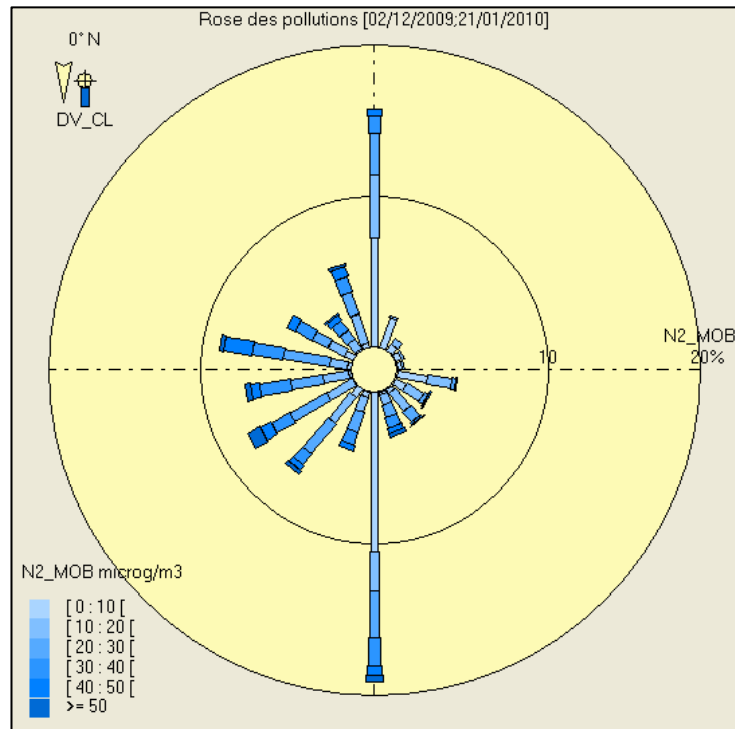
RÉSULTATS

A partir des mesures qui ont été réalisées rue de la Nouvelle Cité Saint à Abbeville entre le 2 décembre 2009 et le 21 janvier 2010, nous pouvons dire à titre indicatif que :

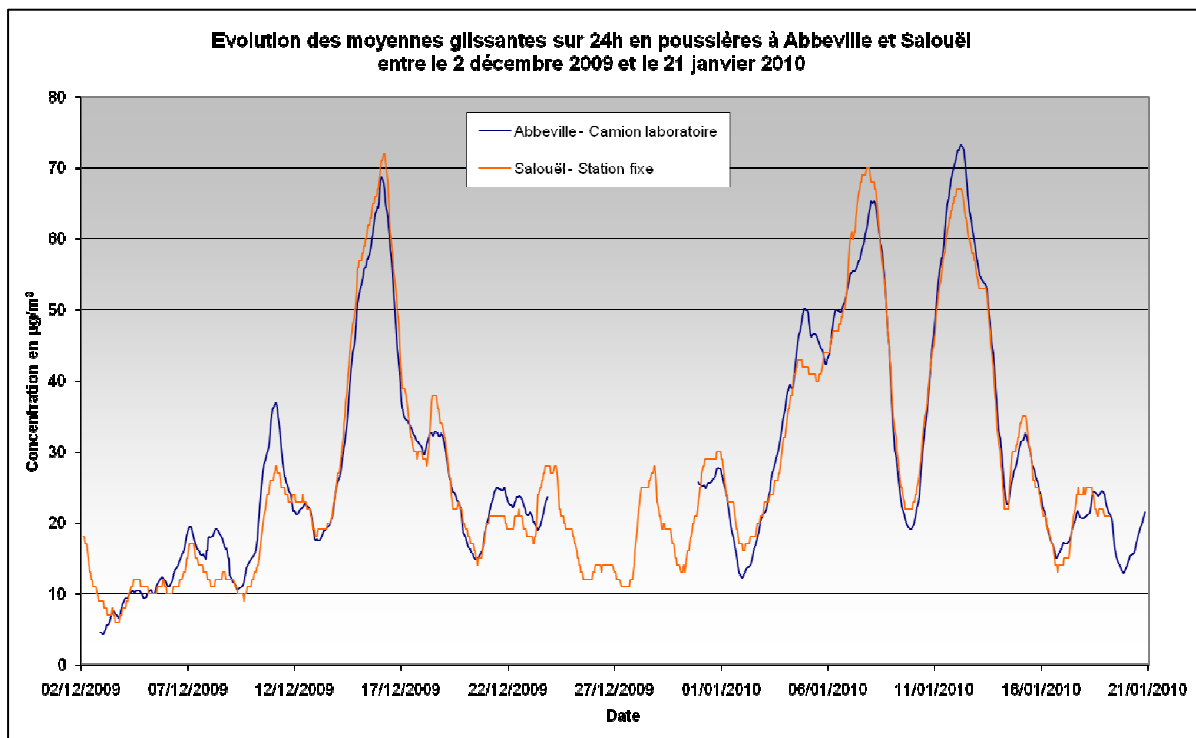
- Aucun seuil d'alerte pour le dioxyde d'azote (NO_2) n'a été dépassé au cours de la campagne de mesure. Les niveaux observés par le camion laboratoire sont globalement plus faibles qu'à Salouël au cours de la même période.



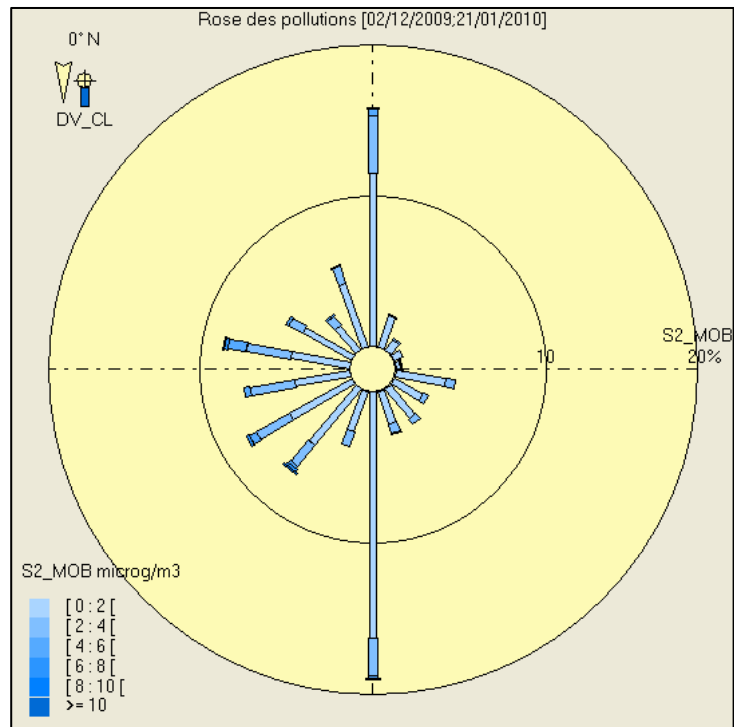
Les roses des pollutions font apparaître que les concentrations les plus faibles sont majoritairement amenées par des vents de Nord et de Sud. Les concentrations les plus élevées le sont par des vents d'Est.



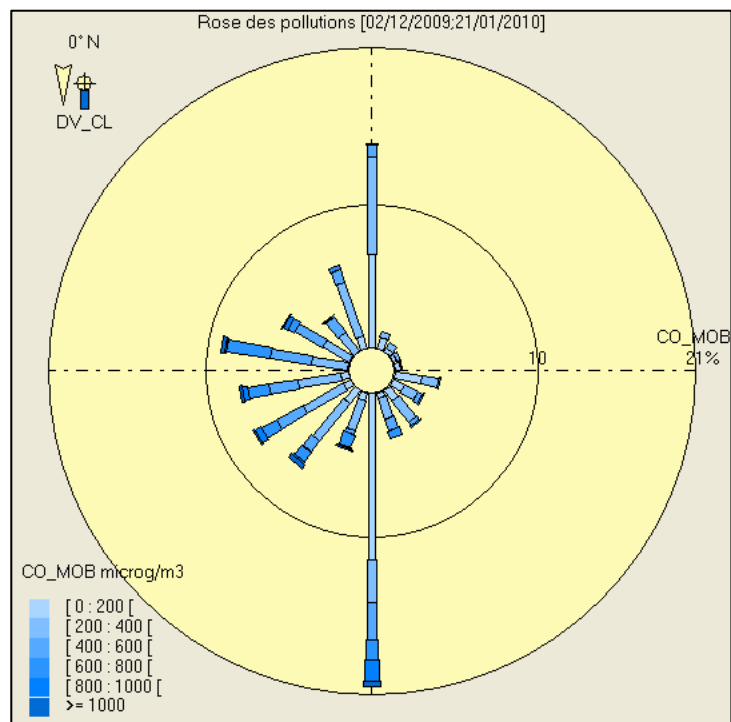
- Les concentrations obtenues en dioxyde de soufre (SO₂) sont très faibles.
- Aucune concentration moyenne glissante sur 24h en poussières (PM10) ne dépasse les seuils de précaution et d'alerte au cours de la campagne de mesure. L'évolution des moyennes glissantes 24h au cours de cette période est proche de celle de la station de Salouël.



Les roses des pollutions montrent que les concentrations les plus faibles sont majoritairement amenées par des vents de Sud. Les concentrations les plus élevées le sont par des vents d'Est et de Nord.



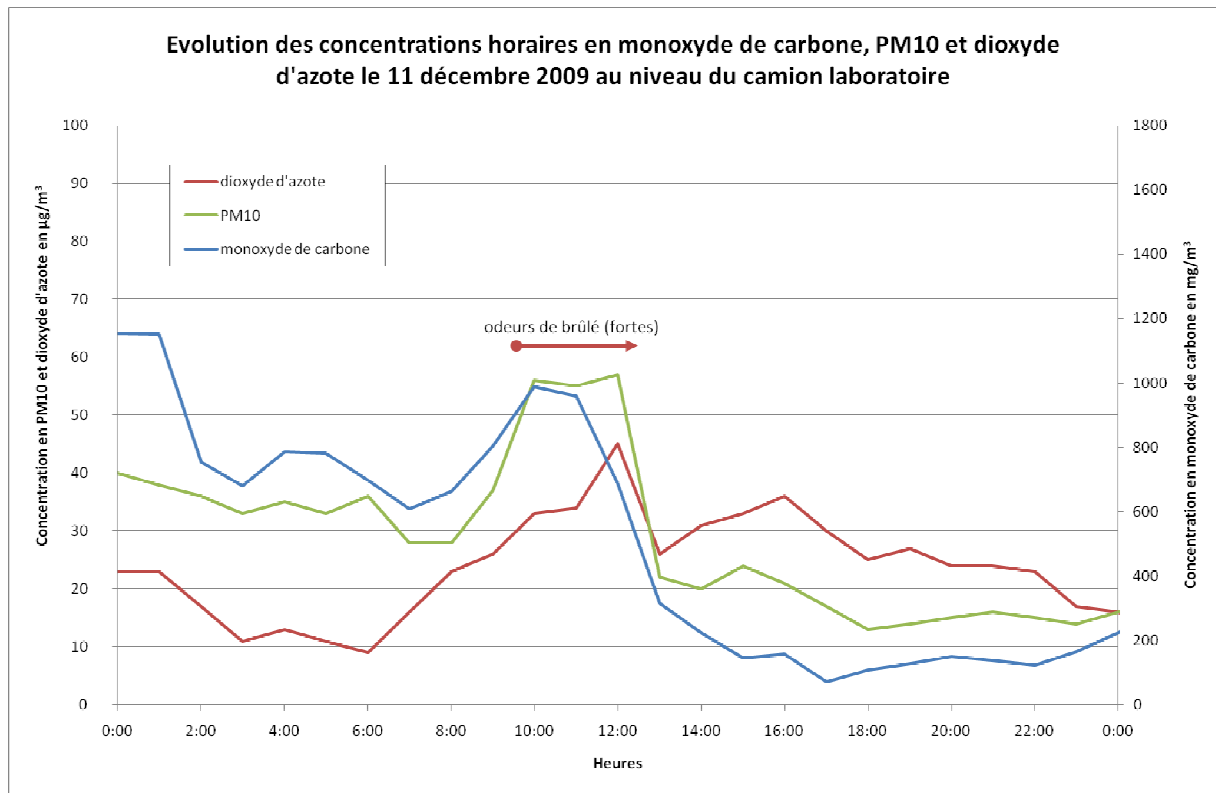
- Les valeurs moyennes glissantes sur 8 heures en monoxyde de carbone (CO) sont largement inférieures à la valeur limite définie dans l'article R221-1 du code de l'environnement. Les roses des pollutions font apparaître que la majorité des concentrations en CO mesurées par le camion laboratoire sont amenées par des vents de Nord et de Sud. Les concentrations les plus élevées le sont par des vents de nord et d'Est.



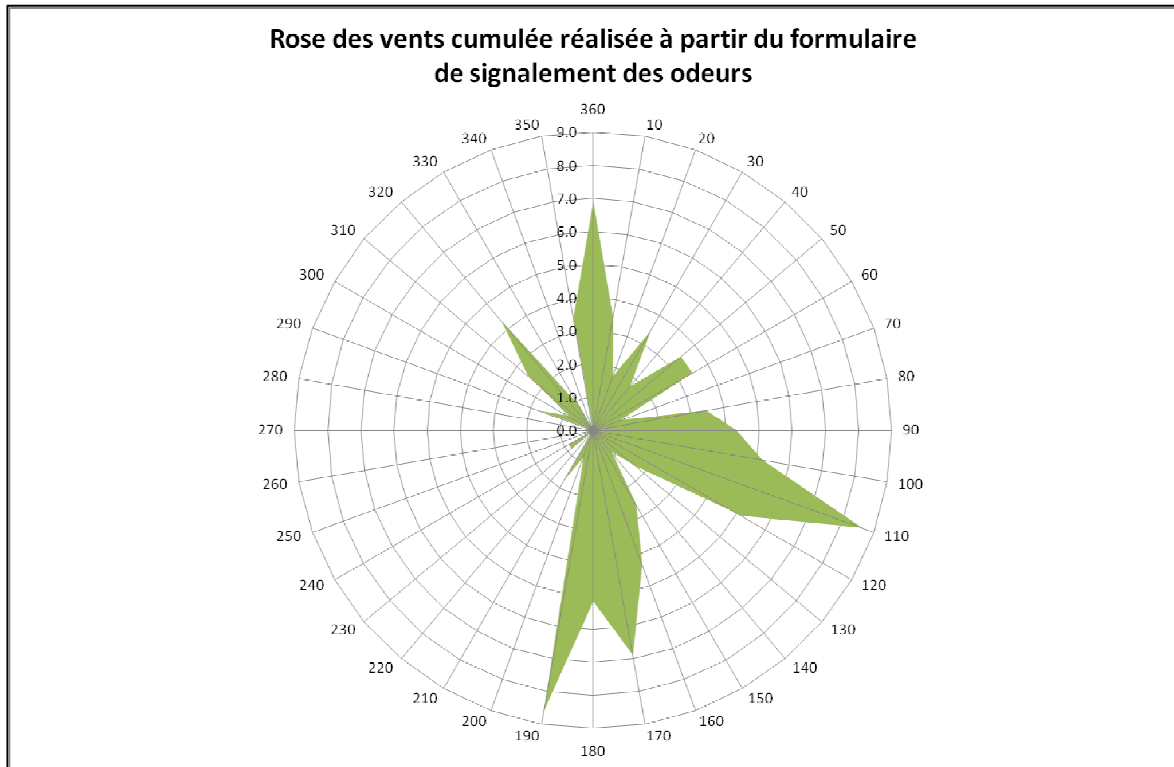
- Les niveaux relevés en éthylbenzène, xylènes et styrène sont restés stables au cours de la campagne de mesure. Ceux en benzène et toluène sont assez variables d'une période à l'autre. Il est probable que ceux-ci soient influencés par une source d'émission.

L'étude des nuisances olfactives réalisée dans le quartier situé à proximité du camion laboratoire nous a permis de dresser le bilan suivant :

- Un seul questionnaire de signalement des odeurs a été restitué à la fin de l'étude.
- D'après ce formulaire, 86% des olfactions notées sont associées à une activité de combustion (brûlé). 65% des olfactions qualifient les odeurs de fortes.
- Peu de corrélations évidentes apparaissent entre les relevés d'odeurs et les niveaux de polluants. Les deux cas recensés montrent une augmentation des niveaux de polluants au moment de la perception de l'odeur.



- L'étude de l'origine des odeurs fait apparaitre trois directions de vent prépondérantes : les directions Nord, Est à Sud Est et Sud.



- Les notes odorantes phénol et pyrazine ont été identifiées suite aux prélèvements réalisés.
- Un nombre plus important de retours du formulaire de signalement aurait été nécessaire afin de réaliser une exploitation plus précise de données. Il est possible que cette étude manque de représentativité vis-à-vis de la zone étudiée.